

COUPE DES CLUBS 2026

La Finale de la Coupe des Clubs 2026 aura lieu le jeudi 5 février 2026 au Jumping International de Bordeaux, sur la piste Baloubet, dans le Grand Hall, avec un public nombreux.

La Vienne participera avec une équipe de 4 cavaliers. Les cavaliers peuvent être issus de différentes structures et constituer une équipe « interclubs » ou d'une seule structure.

Le CRENA souhaite des équipes interclubs pour favoriser les liens entre les clubs.

LA QUALIFICATION

Les étapes :

Les 3 étapes qualificatives sur des épreuves GP club 1 (temps différé) sont :

5 octobre 2025	VERNON
12 octobre 2025	LE CLOS DES GROGES
19 octobre 2025	OCEM Poitiers

Les concurrents :

Chaque club doit envoyer avant le 20/9 la liste des cavaliers licenciés dans sa structure souhaitant participer soit par email à secretariat@cde86.fr.

Le classement :

L'attribution des points se fera de la manière suivante sous réserve d'être dans le premier quart de l'épreuve :

1 - 9 points / 2 - 7 points / 3 - 6 points / 4 - 5 points / 5 - 4 points / 6 - 3 points / 7 - 2 points / 8 - 1 point

Exemple : Le cavalier A est 3ème de l'épreuve, il a 6 points au classement Coupe

Le cavalier B est 7ème mais s'il n'y a que 25 partants, il n'a pas de points Coupe.

Pour le cumul des points, les 2 meilleures performances sont prises en compte.

C'est un classement par cavalier. S'il participe à une épreuve avec plusieurs chevaux, le meilleur résultat est pris en compte. En cas d'ex-aequo le classement de la 3ème épreuve départage.

A l'issue de ce circuit les 4 meilleurs cavaliers seront sélectionnés pour faire partie de l'équipe VIENNE.

Les engagements :

Chaque cavalier qualifié doit faire parvenir son inscription auprès du CDE pour la finale du Jumping International de Bordeaux. (Le bulletin d'inscription sera disponible à l'issue des étapes qualificatives), accompagné du montant de son engagement fixé à 60 € par engagé.

En cas de non-envoi du document et du règlement dans le délai prévu, il sera considéré se désistant et la participation sera proposée au suivant du classement.

LA FINALE

Epreuve Grand Prix par équipe en 2 manches

1ère Manche : épreuve Barème A sans chrono

L'équipe détermine un ordre de passage de ses cavaliers. (1/2/3/4)

L'ordre de passage des équipes se fait par ordre des départements et de l'équipe :

Les 1 du 16 au 87 puis les 2 du 16 au 87, etc..

Le classement de l'équipe sera fait par ordre décroissant du cumul des pénalités.

Seront pris en compte les 3 meilleures performances de chaque équipe.

COMITE DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION DE LA VIENNE

En cas d'élimination d'un cavalier il lui sera comptabilisé le nombre de pénalités encourues par le concurrent le plus fortement pénalisé de l'épreuve plus 20 points et il pourra faire la 2ème manche.

Comme seules sont cumulés les points des 3 meilleurs, cela n'intervient pas pour le classement de l'équipe (sauf s'il y a 2 éliminés...).

Exemple La Vienne a 0 – 4 – 0 – 31 points de pénalité parce que le cavalier 4 a été éliminé et il a les pénalités du plus mauvais + 20. La Vienne cumule 4 points des 3 meilleurs.

2ème manche : épreuve Barème A au chrono

L'ordre de départ des équipes est l'inverse du classement de la 1ère étape

Les cavaliers gardent leur ordre de passage à l'intérieur de l'équipe

En cas d'élimination d'un cavalier il lui sera comptabilisé le nombre de pénalités encourues par le concurrent le plus fortement pénalisé plus 20 points

Pour le classement général sont prises en compte les 3 meilleures performances

Exemple La Vienne a 4 – 0 – 4 – 35 (31 de la 1ère manche + 1 faute 4 points)

La Vienne a donc 8 points + 4 de la 1ère manche = 12 points

Classement général

Les équipes concurrentes sont classées selon le total de leurs pénalités dans les deux manches et du chronomètre de la deuxième manche

Si 2 équipes dans les premières ont le même nombre de points, on cumule les temps des 3 meilleurs de la 2ème manche et le cumul le plus faible l'emporte

Remise des prix

Les trois meilleures équipes de l'épreuve seront invitées à une remise des prix à cheval.

Conditions requises de participation :

Poneys/Chevaux de 6 ans et plus

Le livret signalétique du poney/cheval est exigible (vaccinations à jour)

Pour la finale, un cheval ne peut concourir que dans une seule équipe

Les cavaliers devront obligatoirement courir les étapes qualificatives dans leurs départements.

PARTICIPATION DU CDE 86

Le CDE centralisera les inscriptions aux épreuves qualificatives et à la finale.

Un tapis de selle brodé sera remis à chaque cavalier.

Une participation aux frais d'engagement et de déplacement de 100 € sera versée à l'issue de la Coupe à chacun des cavaliers qui ont effectivement participé, étant précisé qu'en cas de dédit, aucune participation ne sera versée et les frais d'engagement non remboursés.

Chaque équipe recevra 8 entrées journée du jeudi.

Le comité vous souhaite à tous réussite dans cette nouvelle Coupe des Clubs et que sans aucun doute la Vienne va l'emporter !

Et si l'Equipe 86 est parmi les 3 premières, chaque cavalier recevra un TROPHÉE EQUITATION qui lui sera remis à l'Assemblée Générale du CDE 86.

